
**Comité exécutif du Programme
du Haut Commissaire**

Distr. : restreinte
18 février 2020
Français
Original : anglais et français

Comité permanent
77^e réunion

Partenariats stratégiques et coordination***Résumé***

Le présent document examine les principaux développements concernant les partenariats stratégiques et la coordination depuis le dernier rapport de la soixante-quatorzième réunion du Comité permanent en mars 2019. Il fournit des exemples des différents types de partenariat qu'entretient le HCR et décrit la manière dont les changements internes et externes renforcent l'approche de l'Organisation en matière de partenariat. Il souligne aussi l'importance du partenariat dans la mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés et traite de l'engagement en cours du HCR dans divers processus interinstitutions.

Table des matières

<i>Chapitre</i>		<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I.	Introduction	1-3	3
II.	Partenariats stratégiques	4-20	3
	A. Le système des Nations Unies et les autres organisations internationales	7-12	4
	B. Organisations non gouvernementales	13-17	6
	C. Organisations sportives	18-20	6
III.	Partenariat pour une meilleure réponse	21-34	7
	A. Réponse pour les réfugiés	21-26	7
	B. Déplacements internes	27-34	8

I. Introduction

1. Conformément aux Orientations stratégiques du Haut Commissaire (2017-2021) et au Pacte mondial sur les réfugiés, le HCR continue à travailler pour améliorer ses partenariats stratégiques. L'expérience tirée à ce jour de l'application du Pacte mondial sur les réfugiés et du Cadre d'action global pour les réfugiés, ainsi que le travail ayant conduit à la tenue en décembre 2019 du tout premier Forum mondial sur les réfugiés ont contribué à façonner davantage les priorités du HCR en matière de partenariat et de coordination.

2. Le travail du HCR en matière de partenariat a aussi été guidé par un certain nombre de réformes et d'initiatives en cours à l'échelle du système, notamment la réforme du système des Nations Unies pour le développement et les objectifs de développement durable. En particulier, l'objectif 17 de développement durable souligne l'importance d'un partenariat et d'une coopération renforcés pour l'atteinte des objectifs de développement durable. Le HCR a remplacé les Principes directeurs de 2017 pour son approche relative aux objectifs de développement durable avec un nouveau document de position devant être publié sous peu, qui vise à mieux guider les collègues du terrain sur cette question. Ce document montre comment le HCR, en tant qu'acteur humanitaire, peut contribuer aux objectifs de développement à long terme, en établissant de meilleurs liens entre son travail humanitaire et le travail des acteurs du développement.

3. Conformément au Pacte mondial sur les réfugiés, le HCR se transforme de plus en plus pour jouer davantage un rôle de catalyseur dans les réponses pour les réfugiés, notamment en adoptant une approche multipartite et en réunissant les acteurs du développement à l'appui des réponses aux déplacements et aux situations d'apatridie. C'est ainsi qu'il a continué à soutenir les gouvernements, notamment les ministères compétents. Pour renforcer ce rôle et créer plus d'impact, un certain nombre de changements ont été effectués en 2019, comme la reconfiguration de la Division de la résilience et des solutions, avec le transfert des secteurs techniques de l'ancienne Division de l'appui et de la gestion des programmes, visant à renforcer la capacité globale du HCR à s'engager dans la conception de l'appui à long terme aux régions abritant les réfugiés et à l'inclusion des réfugiés dans les programmes nationaux. Le HCR a également créé une nouvelle Division de la planification stratégique et des résultats visant à consolider et à renforcer les fonctions existantes de programme, de budget, de gestion des partenariats et de gestion axée sur les résultats au sein de l'Organisation. Au terme du processus de décentralisation et de régionalisation, la nouvelle structure opérationnelle permettra au HCR de répondre aux nouveaux défis d'une manière plus souple, plus efficiente et plus innovante, et de mieux développer ses partenariats stratégiques aux lieux d'exécution.

II. Partenariats stratégiques

4. Le premier Forum mondial sur les réfugiés a réuni 3 000 participants représentant les États, les organisations internationales et intergouvernementales, les organisations non gouvernementales, le secteur privé, les acteurs confessionnels, les parlementaires, les villes, la société civile, le monde universitaire, des organisations sportives et des réfugiés. Plus de 70 réfugiés, issus de 20 pays d'origine et de 30 pays d'accueil, ont participé au Forum. Ils ont pris des engagements et partagé leurs expériences et points de vue lors des groupes de discussion et de la session plénière. Le rôle pivot joué par les réfugiés, aussi bien lors des préparatifs que pendant le Forum, a créé un précédent important, ce qui témoigne de l'importance de veiller à ce qu'ils prennent part aux conversations relatives aux questions concernant leur vie et leur avenir. Pendant les trois jours du Forum, des partenaires et divers secteurs de la société ont participé à une multitude de sessions *spotlight*, et ont souligné leurs contributions au Pacte mondial sur les réfugiés et présenté des bonnes pratiques.

5. En outre, d'importants engagements ont été pris au Forum pour la satisfaction des besoins à long terme. Le Groupe de la Banque mondiale, dans le cadre de la 19^e reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA), a annoncé de nouvelles mesures d'appui devant être mises en œuvre de juillet 2020 à juin 2023. Il s'agit notamment de l'appui aux pays en proie à la fragilité, aux conflits et aux violences ainsi que des activités de prévention et de résilience dans les pays d'origine. Le Groupe de la Banque mondiale fournit en outre 2,2 milliards de dollars E.-U. au Guichet pour les réfugiés et les communautés d'accueil et

2,5 milliards au Guichet pour le secteur privé, dont une partie sera affectée aux États fragiles, notamment les pays d'accueil de réfugiés à faible revenu. La Banque interaméricaine pour le développement a annoncé 1 milliard de dollars E.-U. pour un but similaire. Divers États et d'autres parties prenantes ont promis un appui financier pour les réfugiés et leurs communautés d'accueil de plus de 2 milliards de dollars E.-U. , en plus d'un montant de plus de 250 millions de dollars E.-U. au secteur privé. Pendant l'année, le HCR a également travaillé étroitement avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), notamment par le détachement de hauts responsables du HCR à l'OCDE. Tout juste avant le Forum mondial sur les réfugiés, le Réseau international sur les conflits et la fragilité de l'OCDE a adopté une position commune sur le financement des situations de réfugiés, et a énoncé les principes de bonnes pratiques pour la collaboration entre les acteurs humanitaires, du développement et de consolidation de la paix. La richesse et la diversité des idées nées du Forum ont abouti à beaucoup d'autres résultats prometteurs, avec près de 900 engagements annoncés et plus de 400 bonnes pratiques présentées.

6. L'engagement de divers acteurs – y compris ceux ne relevant pas de la sphère humanitaire classique – est indispensable pour mobiliser des réponses efficaces et trouver des solutions aux problèmes de déplacement forcé et d'apatridie. Il suppose non seulement le renforcement des partenariats existants, mais aussi l'établissement de nouveaux partenariats pouvant favoriser des approches innovantes de protection et d'assistance. L'adoption de « nouvelles méthodes de travail », avec notamment le renforcement de la coopération entre les acteurs humanitaires et les acteurs du développement » est indispensable à cet égard. Il est aussi essentiel d'intensifier les efforts de réforme générale aux Nations Unies, et en particulier la réforme du système des Nations Unies pour le développement. Le HCR a contribué aux initiatives inspirées par les opérations sur le terrain en vue de travailler à l'élaboration et à la réalisation de résultats collectifs. Le HCR et ses partenaires peuvent ainsi capitaliser sur leurs avantages comparatifs et leurs mandats respectifs, surmonter les cloisons qui les séparent depuis longtemps et créer un impact positif sur les opérations. L'une des principales priorités consiste à veiller à ce que la protection demeure au centre de ces efforts.

A. Système des Nations Unies et organisations internationales

Coordination au sein du système des Nations Unies et avec d'autres organisations internationales

7. Engagé dans le cadre de l'agenda des réformes des Nations Unies et de leurs efforts visant à renforcer l'Organisation dans son ensemble, le HCR demeure un partenaire fiable dans les forums interinstitutions comme le Comité permanent interorganisations (CPI) et le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS). Il a soutenu la mise au point d'une nouvelle structure du CPI, mise en place en 2019, et a activement contribué au travail du Groupe des directeurs pour les situations d'urgence, visant à apporter un appui concret aux opérations, et du Groupe pour les politiques opérationnelles et le plaidoyer qui inspire le travail du CPI en matière de politique stratégique. Le HCR a aussi participé à tous les groupes de résultats du CPI et a codirigé le groupe de résultats (RG) 2 sur la responsabilité et l'inclusion, qui a mis au point en 2019 les Principes directeurs pour l'inclusion du handicap dans l'action humanitaire. Ce groupe de résultats a aussi travaillé sur plusieurs autres domaines spécifiques comme la santé mentale, le genre et les mécanismes de responsabilité. Il s'agit de l'un des groupes de résultats les plus importants. Il comprend divers partenaires, notamment les premiers intervenants nationaux et d'autres acteurs locaux, en plus des membres du CPI.

8. Le HCR participe aussi à d'autres groupes de résultats, comme le RG 1 sur les réponses opérationnelles ; le RG 3 sur le plaidoyer collectif ; le RG 4 sur la collaboration entre acteurs humanitaires et acteurs du développement ; et le RG 5 sur le financement de l'action humanitaire. Dans le cadre du RG 4, le HCR et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont codirigé le volet du travail ayant permis de mettre au point les principes directeurs pour les résultats collectifs, impliquant les acteurs du développement, les États membres, les ONG internationales et les acteurs locaux, pour veiller à ce que tous les points de vue soient pris en considération. Les principes directeurs proposés ont été largement communiqués afin susciter un large appui. Ils ont aussi été communiqués à un certain nombre de Coordonnateurs résidents et Coordonnateurs de l'action humanitaire pour qu'ils puissent répondre aux besoins de leadership des Nations Unies au niveau des pays. Le CPI publiera ces principes directeurs au cours du premier semestre de 2020. 9. La

coopération avec les principaux partenaires du HCR dans le système Nations Unies, comme le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a continué à être renforcée au niveau central et sur le terrain. Le HCR et l'Organisation internationale du travail ont tenu en juin 2019 une réunion de haut niveau pour examiner les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs fixés dans le mémorandum d'entente de 2016 et le plan d'action conjoint qui l'accompagne. Les deux organisations vont renforcer leur collaboration en matière technique et opérationnelle, et travailler ensemble pour mobiliser des ressources supplémentaires afin de renforcer l'autonomie des réfugiés et de leurs communautés d'accueil. Elles ont également convenu de renforcer les institutions et les programmes, et de mener ensemble des efforts de plaidoyer et de renforcement des capacités. Plusieurs initiatives et outils de formation ont été mis au point, concernant notamment la coordination interinstitutions. En janvier 2020, le HCR et le Programme alimentaire mondial ont lancé le Programme conjoint d'excellence et le Centre de ciblage afin de renforcer l'analyse et l'évaluation conjointe, d'améliorer la responsabilité envers les populations affectées et de renforcer le contrôle pour veiller à ce que la fourniture de l'assistance tienne compte des besoins.

10. Les efforts visant à améliorer la réponse aux nouvelles crises et à assurer la prévisibilité ont abouti à la signature de mémorandums d'entente avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat). Le HCR et l'ONU-Habitat ont augmenté leur niveau de coopération sur les questions liées aux abris, aux zones d'installation et à la planification urbaine. Ils ont convenu de travailler ensemble pour soutenir les opérations grâce au déploiement d'équipes conjointes et à la mise au point de directives pour l'aménagement urbain. Un mémorandum d'entente sera bientôt signé avec l'OMS, et des consultations sont en cours pour de nouveaux mémorandums d'entente avec la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).

11. Pour traduire en actes les réformes aux Nations Unies et veiller à ce que les organisations travaillent ensemble d'une manière harmonieuse, en tant que partenaires humanitaires et du développement, le HCR et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont mis au point un plan d'action commun biennal. Ce plan vise à améliorer la réponse dans les domaines prioritaires de l'éducation, de l'eau, assainissement et hygiène, et de la protection de l'enfant. Il constitue une contribution à l'atteinte des objectifs de développement durable dans ces domaines spécifiques. Le plan intitulé « *A Fair Deal for Refugee Children* », vise à améliorer la réponse aux enfants réfugiés et retournés, sur la base des trois principes d'inclusion, de prévisibilité et d'additionnalité. Il prévoit une division du travail plus claire entre les deux organisations, établissant un lien entre le rôle de coordination générale du HCR pour les réfugiés et sa réponse d'urgence solide avec l'expertise de l'UNICEF en matière de développement et sa responsabilité en première ligne dans ces domaines clés. Dans une première phase en 2020, ce plan sera mis en œuvre dans au plus 10 pays cibles, représentant des crises de réfugiés à grande échelle et des crises plus prolongées. Le plan comportera un ensemble d'indicateurs globaux principaux sur lesquels les deux organisations rendront compte. Ces indicateurs permettront de mesurer l'impact des interventions pour les enfants réfugiés. L'expérience et les leçons tirées fourniront la base pour un nouveau mémorandum d'entente et un meilleur suivi dans tous les domaines de coopération entre HCR et l'UNICEF.

12. Avec la création en 2019 d'un Centre commun de données, le HCR et la Banque mondiale ont conjugué leurs efforts pour améliorer les données globales sur les réfugiés. Ce Centre sera géré par le HCR et la Banque mondiale. Le travail consiste à associer l'expérience, les connaissances et les données du HCR sur les réfugiés et les personnes déplacées avec l'expérience de la Banque mondiale en matière de réduction de la pauvreté et d'analyse socio-économique. Le Centre vise principalement à veiller à ce que les données démographiques et socio-économiques soient systématiquement collectées et analysées pour rendre les données sur les déplacements forcés plus accessibles et promouvoir l'innovation. Il vise aussi à rendre plus durable le système global de collecte des données, en s'inspirant du travail entamé par des experts de la Commission statistique de l'ONU et en renforçant les systèmes institutionnels au niveau des pays, si nécessaire. Lors de la collecte et de l'analyse des données, l'accent sera mis sur les réfugiés, les demandeurs d'asile, les apatrides, les déplacés internes, les réfugiés retournés et les communautés d'accueil.

B. Organisations non gouvernementales

13. Le HCR a poursuivi son engagement avec les ONG par une série d'initiatives. En juin 2019, des consultations mondiales ont été organisées à Genève, et ont réuni environ 500 participants représentant quelque 250 organisations issues de 90 pays. Les discussions ont porté sur les données et les preuves, l'intégrité, les préparatifs du Forum mondial sur les réfugiés et le processus de régionalisation et de décentralisation du HCR.

14. Pour renforcer la collaboration avec les partenaires ONG au plan régional, le HCR a organisé des consultations dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord ainsi qu'en Afrique australe et en Amérique du Sud. En outre, il s'est associé à des réseaux régionaux et mondiaux d'ONG pour engager et mobiliser les acteurs de la société civile en préparation du Forum. Pendant les préparatifs et lors de l'événement, les ONG et la société civile ont joué un rôle clé, en coparrainant des domaines d'intérêt et en pilotant des initiatives multipartites. Près de la moitié des engagements et contributions venaient des ONG et de la société civile.

15. Le HCR a organisé la deuxième édition du Prix de l'innovation pour les ONG, qui est une initiative visant à célébrer les initiatives de la société civile encourageant l'innovation dans la fourniture de services aux personnes relevant de la compétence de l'Organisation. En 2019, trois ONG travaillant sur de nouvelles approches de partenariat et de connectivité ont reçu ce prix¹.

16. Selon les chiffres provisoires des dépenses, le HCR a décaissé en 2019 environ 1,25 milliard de dollars E.-U. à 900 ONG nationales et internationales, réalisant ainsi l'engagement pris dans le cadre du *Grand Bargain* de consacrer 25 % de ses dépenses de programmes aux prestataires nationaux et locaux. En 2019, environ 664 millions de dollars E.-U. ont été fournis à 915 prestataires nationaux et locaux, dont 498 millions de dollars E.-U. à 709 partenaires ONG, ce qui représente un nombre record de partenaires nationaux et locaux jamais enregistrés par le HCR.

17. Le HCR a continué d'améliorer ses politiques sur le renforcement du partenariat, avec notamment la publication d'un nouveau Manuel de partenariat et la révision de sa politique relative aux coûts d'appui aux programmes, qui assure une plus grande souplesse aux partenaires et accorde plus d'appui aux ONG nationales.

C. Organisations sportives

18. En application du Pacte mondial sur les réfugiés, le HCR a travaillé au renforcement des partenariats existants et à la mise en place de nouveaux partenariats avec des organisations et entités sportives, afin de mobiliser l'appui pour la préparation du Forum mondial sur les réfugiés. Il reconnaît l'énorme potentiel du sport et des activités de jeu dans la promotion d'un environnement de protection pour les réfugiés, les déplacés internes, les enfants et jeunes apatrides et pour leurs communautés. Pendant l'année, le HCR a continué de travailler étroitement avec le Comité international olympique (CIO) et la Fondation olympique pour les réfugiés (FOR) afin de fournir aux jeunes des possibilités en matière sportive et de mettre en œuvre des projets « sport pour la protection ». En fin 2019, de nouveaux projets « sport pour la protection » avaient été conçus au Bangladesh, en Colombie et en Ouganda. Le HCR a également travaillé avec *Football Club Social Alliance*, l'Union des associations européennes de football, *Coaches across Continents* et *Jesuit Worldwide Learning* pour mettre le sport et les possibilités de jeu à la disposition des jeunes déplacés et apatrides.

19. En préparation des jeux olympiques de 2020 à Tokyo, le HCR aide le CIO à constituer une équipe d'athlètes dans le cadre du Programme d'appui aux athlètes réfugiés du CIO. Fin 2019, 49 athlètes réfugiés ont reçu une assistance financière pour l'entraînement à plein temps en vue d'être sélectionnés dans l'équipe olympique pour les réfugiés. Les noms des athlètes devant constituer l'équipe olympique pour les réfugiés seront communiqués en juin 2020.

20. Pour le Forum mondial sur les réfugiés, le HCR, la FOR et le CIO ont engagé 86 entités, dont des États, des comités nationaux olympiques, des fédérations et associations sportives, des organisations de la société civile et des clubs, dans une coalition soutenant trois engagements spéciaux à caractère sportif afin : i) d'assurer l'accès à des installations sportives sûres et

¹ Voir <https://www.unhcr.org/innovation/innovation-award-2019/>

inclusives ; ii) d'accroître la disponibilité et l'accès à des initiatives sportives ou axées sur le sport ; et iii) d'assurer l'égalité d'accès aux compétitions et événements sportifs à tous les niveaux. Pendant le Forum, le HCR et la FOR ont organisé une session *spotlight* afin de présenter les bonnes pratiques des organisations partenaires utilisant le sport comme outil de protection, d'inclusion, d'égalité, de plaidoyer et de promotion de la résilience.

III. Partenariat pour une meilleure réponse

A. Réponse pour les réfugiés

21. Afin de veiller à ce que l'Organisation demeure adaptée, le HCR a commandé une étude indépendante sur le modèle de coordination pour les réfugiés en vue de tirer les leçons des cinq années pendant lesquelles ce modèle a été mis en œuvre. Cette étude a été suscitée par la nécessité de veiller à ce que les changements de l'environnement externe, en particulier la réforme du système des Nations Unies pour le développement, les pactes relatifs aux migrations et aux réfugiés, ainsi que le caractère de plus en plus complexe et prolongé des déplacements, soient pris en compte. Devant être finalisée en début 2020, elle fera des recommandations concrètes sur la manière d'assurer une coordination inclusive et transparente. Par ailleurs, le HCR a lancé le Programme de formation en matière de coordination interinstitutions pour permettre à son personnel de cheminer dans l'environnement complexe interinstitutions et d'appliquer des approches multipartites visant à atteindre de meilleurs résultats en matière de protection et de solution pour les personnes relevant de sa compétence.

22. Conformément au Pacte mondial sur les réfugiés, les plans de réponse régionale pour les réfugiés (RRP) visent à intégrer une approche orientée vers des solutions, avec un plus grand accent sur l'autonomie et la résilience. Ces plans soutiennent l'engagement des gouvernements des pays d'accueil et des partenaires du développement à renforcer l'appui aux communautés d'accueil et à promouvoir l'inclusion des réfugiés dans les plans nationaux et locaux de développement. En 2019, le HCR a mis au point des plans de réponse pour les réfugiés, spécifiques aux pays, couvrant diverses populations de réfugiés résidant dans un pays. Cette approche multipartite est une entreprise complexe visant à assurer la cohérence et la complémentarité des contributions des différentes parties prenantes à la promotion d'une réponse globale.

23. Le Plan régional réfugiés et résilience (3RP) pour la crise syrienne, piloté conjointement par le HCR et le PNUD, a donné l'exemple de la satisfaction des besoins des réfugiés et des communautés d'accueil dans le cadre d'un plan régional unique impliquant plusieurs institutions. S'inspirant de cette expérience et des avantages des plans à moyen et à long terme du 3RP pour la situation syrienne, tous les plans de réponse pour les réfugiés de 2019 couvrent une période de deux ans (2019-2020) et intègrent les efforts de réponse d'urgence visant à promouvoir la résilience des réfugiés et des communautés d'accueil. Dans plusieurs pays, les efforts de coordination ont été conjointement dirigés par le HCR et le PNUD, afin de mettre en lumière les besoins de résilience dans les pays d'accueil de réfugiés.

24. En 2019, les RRP ont été coordonnés pour les situations de conflit du Burundi, de la République démocratique du Congo, du Nigéria, du Soudan du Sud et de la République arabe syrienne. Au vu des différents types de plan de réponse pour les réfugiés de 2019, plus de 580 partenaires ont sollicité environ 9 milliards de dollars E.-U. pour répondre aux besoins d'assistance et de protection des réfugiés dans plus de 36 pays.

25. En plus de ces plans de réponse, le Plan de réponse régionale pour les réfugiés et les migrants du Venezuela (République bolivarienne du) a été lancé par le HCR et l'OIM en 2018, et a été mis à jour en novembre 2019. Le budget actuel de ce Plan est de 1,35 milliard de dollars E.-U. Le plan réunit 137 organisations concernées dans l'objectif de compléter et de renforcer les réponses nationales et les efforts régionaux des gouvernements dans 17 pays, afin de satisfaire les besoins humanitaires, socio-économiques et de protection des réfugiés et migrants du Venezuela (République bolivarienne du). Il exige du HCR, de l'OIM et des partenaires une approche à plus long terme en vue, non seulement de satisfaire les besoins immédiats, mais aussi de mener des activités permettant d'associer la réponse humanitaire d'urgence à des perspectives à plus long terme de renforcement de la résilience. Le HCR et l'OIM ont aussi coordonné le Plan conjoint de réponse pour les réfugiés du Myanmar au Bangladesh, avec 48 institutions partenaires en 2019.

Au total, plus de 3,5 milliards de dollars E.-U. ont été mobilisés pour la réponse à ces situations de réfugiés de grande ampleur.

26. En 2019, le HCR a participé à 23 d'un total de 25 plans de réponse humanitaire, dont 13 avaient un volet sur les réfugiés. Pendant l'année, il a aussi participé à plus de 90 plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et s'est engagé d'une manière active à l'application du nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, en participant à l'analyse nationale commune dans les pays engagés dans le nouveau cycle de ce plan-cadre. Au niveau du Siège, le HCR a contribué à la mise au point d'orientations sous la direction du Bureau de la coordination des activités de développement.

B. Déplacements internes

27. En 2019, le HCR a travaillé avec les États membres et divers partenaires pour renforcer la protection des déplacés internes et intensifier la recherche de solutions et de voies de prévention des situations de déplacement interne. C'est ainsi qu'avec l'OCHA et d'autres partenaires, il a recensé les meilleures pratiques pouvant servir d'exemple dans le cadre de l'Initiative triennale marquant le 20^e anniversaire des Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays, à savoir le GP20. Au plan national à El Salvador, en Éthiopie, au Niger et au Soudan du Sud, le HCR a soutenu le processus d'élaboration et d'application des lois sur le déplacement interne. En Somalie et au Soudan du Sud, il a plaidé en faveur de la ratification de la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala)). Grâce au GP20, le HCR a travaillé en Colombie, en Éthiopie, en Géorgie, en Ukraine et au Kosovo², à l'accroissement du nombre de parties prenantes à la promotion de solutions en faveur des déplacés internes. Des progrès ont été réalisés en République centrafricaine dans la mise au point d'une approche harmonisée de collecte et d'utilisation des données sur le déplacement interne.

28. À l'occasion du 10^e anniversaire de l'adoption de la Convention de Kampala en octobre 2019, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a annoncé la mise en place du Groupe de haut niveau sur les déplacements internes devant trouver des solutions aux situations de déplacement interne et réduire leur impact sur les millions de personnes affectées. Le Groupe vise à mettre ensemble l'expertise des gouvernements, des organisations internationales, de la société civile et du secteur privé. Les pays particulièrement affectés par les déplacements y sont aussi représentés. Le HCR y a détaché un membre de son personnel et est engagé à soutenir le travail du Groupe sur l'articulation de nouvelles approches de gestion des défis croissants liés au déplacement interne.

29. En septembre 2019, le HCR a publié une nouvelle politique sur le déplacement interne, conformément à l'engagement du Haut Commissaire de faire de l'Organisation un partenaire plus décisif et plus prévisible dans les situations de déplacement interne et de la rendre plus efficace dans tous les aspects du déplacement forcé. Cette politique fixe les paramètres de l'engagement du HCR dans les situations de déplacement interne, ainsi que de son leadership en matière de protection dans le cadre de la réponse collective aux crises humanitaires. Le HCR a par ailleurs publié sa stratégie de transformation en matière de données visant à renforcer les relations avec divers partenaires au plan mondial et sur le terrain afin d'améliorer la collecte des informations basées sur des preuves concernant la protection des déplacés internes.

30. Pendant l'année, le HCR a dirigé 30 groupes sectoriels sur le terrain et d'autres mécanismes similaires. En Afrique australe, il a créé de nouveaux groupes sectoriels pour la protection afin de répondre aux besoins de protection résultant du passage du cyclone Idai, en appui aux efforts dirigés par les gouvernements. Dans les Amériques, il a déployé son expertise en matière de protection pour satisfaire les besoins des personnes particulièrement vulnérables à la suite des destructions provoquées par le passage de l'ouragan Dorian dans les Bahamas.

31. Le travail du Groupe mondial chargé de la protection a été revigoré par l'élection d'un nouveau groupe consultatif stratégique et la restructuration de la cellule des opérations en vue d'un appui plus solide sur le terrain. En outre, des consultations ont été tenues avec diverses parties

² Toute référence au Kosovo doit être comprise dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

prenantes pour finaliser le nouveau cadre stratégique, et une nouvelle approche multipartite a été adoptée en vue d'un meilleur aperçu du travail de protection et des ressources nécessaires.

32. Le HCR et la FICR ont continué à diriger conjointement le Groupe mondial chargé des abris. Au niveau national, le HCR a dirigé 16 des 30 groupes nationaux actifs pour les abris et d'autres structures similaires, répondant aux besoins de plus de 13,3 millions de personnes, par les efforts coordonnés de plus de 600 partenaires et un budget global de 410 millions de dollars E.-U. Le groupe consultatif stratégique du Groupe mondial chargé des abris a fait une déclaration stratégique visant à réduire l'utilisation des plastiques à l'essentiel lors de la distribution des articles non alimentaires et des matériels d'abris, afin de résoudre le problème lié aux plastiques à usage unique dans les réponses humanitaires. Dans le cadre des activités de renforcement des capacités, le Groupe mondial chargé des abris a continué à faciliter la formation en matière de coordination pour les abris humanitaires.

33. En 2019, le Groupe mondial chargé de la coordination et de la gestion des camps, codirigé par le HCR et le l'OIM, a soutenu 24 groupes sectoriels nationaux et structures similaires, le HCR en ayant dirigé ou codirigé 14 et offert 383 jours de missions sur le terrain, notamment au Burkina Faso et au Yémen.

34. En 2019, le HCR a lancé son premier programme de formation pour la coordination interinstitutions afin de montrer à son personnel comment cheminer dans l'environnement interinstitutions et appliquer les approches multipartites visant à obtenir de meilleurs résultats en matière de protection et de solution pour les personnes relevant de sa compétence dans les situations de réfugiés et de déplacés internes.
